



# Comité national de la Biodiversité



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



# La nouvelle gouvernance de la biodiversité



# Un « souffle » nouveau pour la gouvernance de la biodiversité !

- Conforter l'implication des parties prenantes
- Simplifier en regroupant des instances existantes
- Clarifier les rôles respectifs des instances sociétales et des instances à compétences scientifiques et techniques
- Installer la cohérence entre le niveau national et les échelons territoriaux
- Disposer d'un regard transversal sur toutes les politiques publiques en lien avec la biodiversité
- Formuler des avis pour l'aide à la décision



## Un nouvel « écosystème »

# National

# Régional et Outre Mer



Comité national  
de la biodiversité

Instance d'information,  
d'échanges et de  
consultation sur les  
questions stratégiques  
liées à la biodiversité  
(décret)



Comité régional biodiversité +  
Comité territorial de la biodiversité

Instances d'information,  
d'échange et de  
consultation  
sur tous sujets ayant  
trait  
à la biodiversité dans les  
territoires (décrets)



Comité eau  
et biodiversité



Conseil national de la  
protection de la nature

Instance qui apporte,  
par ses avis, une  
expertise scientifique  
et technique (décret)



Conseil scientifique régional  
du patrimoine naturel

Instance qui rend des avis scientifiques sur toute  
question relative à la conservation du patrimoine  
naturel en région (en place)

### OPERATEURS



AFB



MNHN, ONF,  
IFREMER...



ONCFS



Directions  
régionales de  
l'AFB



Délégations  
régionales de  
l'ONCFS



...et des Agences  
régionales de la biodiversité

En partenariat avec les



Conseils Régionaux



DREAL



# Le CNB : l'instance nationale de concertation sociétale sur la biodiversité

- Article 14 de la loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 :

*Le Comité national de la biodiversité constitue une instance d'information, d'échanges et de consultation sur les questions stratégiques liées à la biodiversité.*



- Il peut être consulté par le Gouvernement sur tout sujet relatif à la biodiversité ou ayant un effet notable sur celle-ci.
- Il peut également se saisir d'office.



## Les textes de référence

En vigueur :

- Article 14 de la loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016
- Décret n°2017-339 du 15 mars 2017



**Comité plénier du CNB : 150 membres et 150 suppléants maximum**  
**Neuf collèges**  
**Présidence Ministre**  
**Une vice-présidence**

Collectivités territoriales  
et  
leurs groupements

Etablissements publics  
nationaux

Organismes  
socio-professionnels

Propriétaires fonciers

Usagers de la nature

Organismes ou  
fondations œuvrant  
pour la préservation  
de la biodiversité

Gestionnaires  
d'espaces naturels

Scientifiques ou  
représentants  
d'organismes  
de recherche

Personnalités  
qualifiées



## Missions et champ d'intervention du Comité national de la biodiversité

- Un conseil au Gouvernement (réflexions stratégiques, prospective, avis pour l'aide à la décision)
- Le suivi de la mise en œuvre des dispositions de la loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages
- Un appui à l'articulation des politiques entre le national et les territoires (SRADDET/TVB, SNB/SRB, fonds européens etc..)
- Suivi des stratégies internationales et européennes et de leur impact sur les politiques nationales, des engagements de la France (rapportage...)



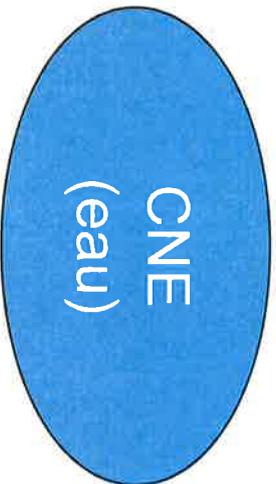
## ... et concrètement des rendez-vous pour 2017-2019

- **Agence Française de la biodiversité** : état d'avancement des Agences régionales de la biodiversité (ARB) et à partir de 2018 avis sur le futur contrat d'objectif et de performance de l'AFB et sur son programme pluriannuel d'intervention.
- **Stratégie nationale pour la biodiversité** : nouveau dispositif de mobilisation des acteurs ; articulation entre la SNB et les Stratégies régionales pour la biodiversité, etc.
- **Trame verte et bleue (TVB)** : Mise à jour des Orientations nationales Trame verte et bleue (ONTVB) pour l'élaboration des Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET).
- **Natura 2000** : information sur le dispositif, présentation du centre de ressources Natura 2000 ; méthodologie d'évaluation des mesures Natura 2000, Évaluation des incidences Natura 2000, rapportage...
- **Politique de la mer et des littoraux** (en lien avec le CNML) : Avis du CNB sur les éléments du plan d'action pour le milieu marin ; avis sur les Documents stratégiques de façade.
- **Connaissance et systèmes d'information** : en lien avec l'AFB, présentation des nouvelles organisation et gouvernance relatives aux missions de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) et du Système d'information nature et paysages (SINP) vers la constitution d'un système d'information sur la biodiversité ;
- **3ème plan national d'action milieux humides 2014-2018**

...



# Un dialogue à installer entre les différentes instances consultatives nationales



Et aussi :

Conseil national de la chasse et de la faune sauvage

Conseil économique, social et environnemental

Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens

Conseil national du paysage



En articulation avec le



# Le CRB et le CEB outre-mer : l'instance régionale de concertation sociétale sur la biodiversité

- Article 16 de la loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 :
- Décret n°2017-370 du 21 mars 2017 relatif aux CRB et au CRT de Corse
- Décret n°2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer
- Il est présidé conjointement par le président du conseil régional et le préfet de région (hors Corse et outre-mer)
- Il peut également se saisir d'office.

*Le Comité régional de la biodiversité constitue un lieu privilégié d'information d'échange, de concertation et de consultation sur tout question relative à la biodiversité au sein de la Région.*



# Un dialogue à installer entre les différentes instances consultatives régionales

Comité de bassin  
(eau)

CRB  
(biodiversité)

Conseil maritime  
de Façade  
(milieu marin)

En articulation avec le

CRSPN



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE